

Section 7.—Commission des sépultures de guerre du Commonwealth

La Commission impériale des sépultures de guerre fut constituée le 21 mai 1917 par une Charte royale octroyée par Sa Majesté en conseil, à la suite d'une recommandation faite par la Conférence impériale de guerre au mois d'avril de la même année. Le nom en est devenu la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth par suite de l'octroi d'une Charte royale supplémentaire le 1^{er} avril 1960. Les gouvernements de la Grande-Bretagne, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Union sud-africaine, et de l'Inde ainsi que du Pakistan sont membres de la Commission. Après être devenue république, l'Union sud-africaine a demandé aux autres gouvernements du Commonwealth la permission de rester membre de la Commission; elle l'a obtenue, et son représentant à la Commission est son ambassadeur à Londres. Le ministre des Affaires des anciens combattants est le représentant officiel de la Commission au Canada, tandis que le bureau du secrétaire général de la Division canadienne est situé dans l'édifice des Affaires des anciens combattants, à Ottawa.

Il incombe à la Commission de marquer et d'entretenir à perpétuité la tombe des membres des forces armées de l'Empire britannique et du Commonwealth qui sont morts entre le 4 août 1914 et le 31 août 1921, ainsi qu'entre le 3 septembre 1939 et le 31 décembre 1947. La Commission érige aussi des monuments à la mémoire de ceux dont la tombe reste inconnue. Dans nombre de cimetières et de lots, la Croix du Sacrifice ou la Grande Pierre du Souvenir constituent la figure centrale.

Le ressort de la Division canadienne s'étend à tout le continent nord-américain; toutefois, la Division est également chargée de certains travaux d'inspection aux endroits suivants: Argentine, Bahamas, Barbade, Bermudes, Brésil, Guyane anglaise, Honduras britannique, Chili, Costa Rica, Cuba, Îles Falkland, Antilles françaises, Guatemala, Hawaii, Jamaïque, Îles Sous-le-Vent, Antilles néerlandaises, Zone du canal de Panama, Pérou, Porto Rico, Trinidad, Uruguay et Îles du Vent.

En Amérique du Nord, la Division canadienne a rappelé le souvenir de 18,944 militaires du Commonwealth morts à la guerre; en effet, elle a marqué leurs tombes et s'en occupe dans près de 3,000 cimetières. On a érigé des monuments à Victoria (C.-B.), à Halifax (N.-É.) ainsi qu'à Ottawa (Ont.) à la mémoire d'environ 4,100 militaires des deux guerres postés en Amérique du Nord et disparus au cours d'opérations militaires. La seule Croix du Sacrifice que la Division canadienne ait érigée aux États-Unis d'Amérique se trouve dans le cimetière Oakwood, à Montgomery, dans l'Alabama.

La Division canadienne a obtenu le concours de la Commission néerlandaise des sépultures de guerre, de la Légion royale canadienne et du ministère des Affaires des Anciens combattants en vue d'organiser un pèlerinage de parents aux cimetières des soldats canadiens morts à la guerre, dans les Pays-Bas.